


FICHE ACTION N° 4.2.12.

Opération « Saint-Alme »

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
Action nom	Mettre en œuvre l'opération « Cœur de ville »
Action n°	4.2.12.
Statut	En projet <input checked="" type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Périmètre PVD / ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Lancer l'aménagement de la plaque foncière de l'actuel Stade Saint-Alme (1,8 ha), en fonction de l'étude de programmation. L'aménagement devra se faire de façon concertée avec les habitants, une fois le stade relocalisé dans un lieu plus adapté à sa fréquentation : mise aux normes, stationnement... (ce que devra permettre la révision du PLU en cours)
Partenaires	A définir.
Dépenses prévisionnelles (HT)	Temps agents
Plan de financement prévisionnel (HT)	Sans objet à ce stade.
Calendrier	<p>Timeline diagram showing the schedule for the "Saint-Alme" operation from 2025 to 2029. Key events include: Validation emplacement nouveau stade (PLU) on 1 June 2025; Acquisition terrains, travaux de relocalisation du stade (2025-2026); Etudes complémentaires opération "Saint-Alme" (2026-2027); and Travaux opération "Saint-Alme" (2027-2029).</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Local de l'Habitat TCO Action du SD3B
Lien autres actions du programme	Action 3.2.4. Traiter la question du stationnement en centre-ville Action 4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville Action 4.2.10. Doter le territoire d'une opération "Habitat Inclusif" Action 4.2.11. Mettre en œuvre l'opération "Cœur de ville"

	<p>Action 4.2.13. Mettre en œuvre l'opération "F. de Mahy / V. Hugo"</p> <p>Action 4.4.2. Mise en œuvre et actualisation (SM) du plan des circulations piétonnes en Centre-ville</p> <p>Action 5.1.3. Articuler la mise en œuvre du programme PVD avec les autres outils de programmation à l'échelle du territoire communal : PAT, CTG, SD3B, PLU</p>
<p>Concertation</p>	<p>Avec les habitants a minima, à définir.</p>
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Nouvel emplacement pour le stade validé dans le PLU.</p> <p>Acquisition des terrains.</p> <p>Travaux de relocalisation du Stade.</p> <p>Participation retenue pour la co-construction du projet de l'opération « Saint-Alme ».</p> <p>Nature de l'opération : mixité de logements et de fonctions retenue, tranches.</p> <p>Lancement des travaux (selon tranches)</p> <p>Livraisons (selon tranches).</p>
<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Opération de densification mixte avec traitement de la question du stationnement.</p>
<p>Annexes</p>	<p>Localisation (extrait du plan guide)</p>  <p>Zoom</p> 